

Montréal, le 23 août 2012

Madame Pauline Marois
Cheffe du Parti Québécois
1200, avenue Papineau, bureau 150
Montréal (Québec) H2K 4R5

Objet : Position du Parti québécois sur le financement des organismes communautaires autonomes en santé et services sociaux

Bonjour Madame Marois,

La Coalition des Tables régionales d'organismes communautaires (CTROC) et la Table des regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles (Table) regroupent plus de 2800 de ces groupes qui œuvrent partout au Québec avec plus de 2 millions de nos concitoyennes et concitoyens.

Les organismes communautaires forment un incroyable réseau de solidarité qui contribue à faire du Québec une société plus juste et plus équitable. Ces organismes se caractérisent par leur vision globale de la santé et du bien-être des personnes et de la société, par une approche globale et une action basées sur l'autonomie des groupes et des individus ainsi que par une capacité d'innover et un enracinement dans la communauté.

En ce sens, les organismes communautaires autonomes contribuent au développement social du Québec et une politique gouvernementale¹, adoptée en 2001, le reconnaît d'ailleurs en toutes lettres. Toutefois, depuis quelques années, le financement des organismes communautaires autonomes n'est pas à la hauteur de cette reconnaissance et ceux-ci peinent de plus en plus à réaliser leurs missions.

En 2009, la CTROC et la Table estimaient qu'il manquait, chaque année, plus de 200 millions \$ pour financer la mission des organismes communautaires en santé et services sociaux. Depuis ce temps, les besoins n'ont cessé de croître, puisqu'aucun plan global de rehaussement n'a été mis en place et que la plupart des organismes communautaires n'ont reçu que la valeur de l'indexation.

¹ <http://www.mess.gouv.qc.ca/sacais/action-communautaire/politique-reconnaissance-soutien.asp>

En cette campagne électorale, les organismes communautaires du domaine de la santé et des services sociaux souhaitent connaître la position de votre parti en ce qui a trait à l'action communautaire autonome et au soutien financier qu'un gouvernement de votre formation leur accorderait.

Nous vous demandons de rendre publique votre position, car nous croyons que la population, pour faire un choix éclairé lors de l'élection générale, doit savoir si votre parti donnera à ces organismes communautaires les moyens de réaliser leurs missions.

En vous remerciant pour votre collaboration, nous vous prions d'accepter, Madame Marois, nos sincères salutations.



Julie Martin et Sébastien Rivard
Co-porte-parole
Coalition des Tables régionales
d'organismes communautaires (CTROC)
39, rue Saint-Jacques, bureau 206
Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec),
J3B 2J6
514-497-7146
info@ctroc.org
www.ctroc.org

Céline Morin
Présidente
Table des regroupements provinciaux
d'organismes communautaires et
bénévoles (Table)
1, rue Sherbrooke Est,
Montréal, QC, H2X 3V8
514-844-1309
coordination@trpocb.org
www.trpocb.org